

DELIBERATION N° 2020-85

L'an deux mille vingt, le 17 décembre, à 16h30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle de la médiathèque de Saillagouse et en visioconférence sous la présidence de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Pnr des Pyrénées Catalanes.

Personnes présentes :

Mme Hermeline MALHERBE

M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ASPE, M. Jean-Pierre AUGE, M. Claude BACHELIER, Mme Claire BEAUDOIN, M. Jean-Luc BLAISE, Mme Barbara BLAISE LAVAUX, M. Pierre BOUTET, M. Bruno CAGNY, Mme Judith CARMONA, Mme Josiane CASANOVAS, M. Olivier CHAUVEAU, M. Éric CHARRE, M. Guillaume CHEVILLARD, M. Roger CIURANA, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Philippe DOMINGUEZ, M. Dimitri DOMINGUEZ, Mme Marie-Josée ESTEVA, M. Albert FRIGOLA, Mme Cécile GARCEAU, M. Michel GARCIA, M. René GARRETA, M. Olivier GRAVAS, M. Robert GUINOT, M. Marius HUGON, M. Jean-Louis JALLAT, Mme Eliane JARYCKI, M. Henri KERGOAT, M. Jean-Louis LACUBE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, Mme Huguette LEJEAN, M. Joël LOMBARD, M. Daniel MAROUBY, M. Jean-Marie MAS, M. Isidore PEYRATO, Mme Geneviève PEYRECAVE SOUPIER, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannie RIVIERE, M. Éric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Henri SOBRAQUES, M. Cédric TAMISIER, M. Xavier TORRENS, M. Jean-Luc VILLERET

Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes : M. Jackie CHAREYRE, Mme Pascale DE TRAVY, M. Patrick DUVAL, M. Jean-Dominique LAPORTE, Mme Séverine PRADEILLE,

Personnes absentes ayant donné procuration :

Mme Ségolène NEUVILLE à Mme Hermeline MALHERBE, M. Jacques CRESTA à M. Roger CIURANA, M. Guy ESCLOPE à Mme Eliane JARYCKI, Mme Damienne BEFFARA à Mme Martine ROLLAND, M. Michel POUDADE à M. Michel GARCIA, M. Alain PONSAILLE à M. Isidore PEYRATO, M. Claude ESCAPE à Mme Josette PUJOL

Personnes excusées :

M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, M. le Sous-Préfet de Prades, M. Daniel ARMISEN, Mme Aurélie BALTUS, Mme Pauline BARJOLLE, Mme Damienne BEFFARA, Mme Christine COLOMER, M. Fabien COMES, M. Jean-Paul COURTES, M. Jacques CRESTA, M. Maurice DE GERONA, M. Claude ESCAPE, M. Guy ESCLOPE, M. Nicolas GARCIA, Mme Sylvie GARRETTE, M. Daniel GRAVIER DARNIS, Mme Agnès LANGEVINE, M. Alain LUNEAU, M. Gérard OLIVIERI, Mme Christine PEROY, Mme Edwige PETIT, M. Alain PONSAILLE, M. Michel POUDADE, Mme Ségolène NEUVILLE, M. Jean-Pierre MARCH, Mme Cécile MARTI, M. Michel MOLY, M. Daniel SEMPERE, M. Ignatius STEINMANN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Eliane JARYCKI

Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le



ID : 066-256601857-20201217-D2020_85-DE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION VALORISATION GEOLOGIQUE 2021 : « GEO TRAVERSE : Mise en valeur du patrimoine géologique des Parcs naturels régionaux des Pyrénées catalanes et de Corbières Fenouillèdes »

La Présidente présente le projet :

L'opération, à travers une coopération PNRPC / futur PNRCE, a pour objet d'initier le développement de liens durables entre trois territoires d'Occitanie organisés en GALs, autour de projets communs de mise en valeur du patrimoine géologique. En adoptant la thématique émergente de la géologie, les territoires entendent structurer leur offre géotouristique sous la forme d'un itinéraire de traverse géologique, en assurant le lien entre leurs acteurs de l'animation, de l'hébergement et de la restauration dans une démarche de développement local, en favorisant les échanges avec la population locale et les visiteurs dans un but pédagogique, ainsi qu'en fédérant les experts des territoires dans une démarche scientifique.

Les objectifs sont :

- Faire l'inventaire des géosites majeurs à mobiliser sur les territoires dans le cadre de la traverse
- Identifier de manière exhaustive l'ensemble des acteurs de l'hébergement, de la mobilité, de la restauration et de l'animation mobilisables pour assurer les étapes de l'itinéraire
- Définir un itinéraire basé sur les PDIPRs des Pyrénées-Orientales et de l'Aude permettant de relier ces géosites en lien avec l'offre touristique existante ou à venir
- Faciliter l'émergence de projets grâce à la complémentarité des deux territoires et accompagner la création de produits touristiques spécifiques à cet itinéraire de traverse
- Dynamiser le secteur touristique, parfois dilué sur les territoires, en recentrant l'offre autour d'un projet fédérateur
- Développer une communication adaptée et partagée par les deux territoires
- Rencontrer, communiquer, sensibiliser et échanger avec la population locale.

Grâce aux actions planifiées suivantes pour concevoir un itinéraire de traverse géologique avec :

- ✓ **Ingénierie**
 - Prospections et inventaire des sites identifiés et non identifiés par l'Inventaire Régional des sites d'intérêt géologique
 - Veille scientifique
 - Construction de l'itinéraire
 - Évaluation des éléments d'interprétation nécessaires
 - Participation aux comités de pilotage et groupes de travail relatifs au géotourisme
 - Création de la charte graphique du sentier
 - Voyages d'étude sur la géotraverse transpyrénéenne et sur le sentier géologique des Pierres Dorées du Geopark du Beaujolais
- ✓ **Animation et mise en tourisme**
 - Animation du réseau d'experts et de professionnels de la médiation scientifique
 - Inventaire et mobilisation des acteurs locaux du tourisme et AMM
 - Animation auprès des OTIs
 - Travail avec La Région, le Département, l'ADT, les intercommunalités
 - Etude d'impact de la géotraverse
- ✓ **Constitution d'un corpus de photographies promotionnelles**
 - Rédaction du cahier des charges
 - Lancement du marché
 - Analyse et attribution

Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le



ID : 066-256601857-20201217-D2020_85-DE

- Suivi de la prestation
- Livraison
- ✓ **Construction d'une exposition photographique mobile**
- Identification des sites et du contenu
- Mise en place du cahier des charges
- Tirages
- ✓ **Création de supports promotionnels à destination des professionnels**
- Posters promotionnels
- Cartes postales
- ✓ **Préparation à la conception d'un topoguide**
- Cahier des charges du topoguide
- Fiches géosites

PROPOSE le plan de financement suivant pour le PNR Pyrénées Catalanes:

Leader	40 000€
Massif	18 648€
Autofinancement	14 662€
TOTAL	73 310€

PRECISE ET VALIDE le partenariat avec le PNR Corbières Fenouillèdes qui conduira à une convention financière conformément au plan de financement global suivant et qui nécessitera le portage global commun du PNR Pyrénées Catalanes auprès du commissariat de Massif et une restitution de la subvention dédiée au PNR Corbières Fenouillèdes par le PNR Pyrénées Catalanes :

DEPENSES	PNRPC	PNRCE	TOTAL	RECETTES	PNRPC	PNRCE	TOTAL
postes dédiés	50 400,00	28 100,00	78 500,00	LEADER	40 000,00	26 650,00	66 650,00
stage		3 200,00	3 200,00	MASSIF	18 648,00	14 350,00	32 998,00
frais de structure (15% de postes dédiés + stage)	7 560,00	4 600,00	12 160,00				
charges de mission autres	3 380,00	3 380,00	6 760,00				
voyages d'étude	2 900,00	2 900,00	5 800,00				
prestations (photos, expo, posters, charte)	9 070,00	9 070,00	18 140,00	AUTOFIN	14 662,00	10 250,00	24 912,00
TOTAL	73 310,00	51 250,00	124 560,00	TOTAL	73 310,00	51 250,00	124 560,00

DEMANDE au comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet,

Le Comité Syndical,

Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 066-256601857-20201217-D2020_85-DE

OUI l'exposé de la Présidente, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,

VALIDE le plan de financement tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE la Présidente à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce programme,

DONNE pouvoir à Mme la Présidente ou à défaut le 1^{er} Vice-Président et, ou la Directrice chacun en ce qui le concerne de veiller à l'application de la présente délibération, et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente du Syndicat Mixte

du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes


Hermeline MALHERBE



Envoyé en préfecture le 20/12/2020

Reçu en préfecture le 20/12/2020

Affiché le



ID : 066-256601857-20201217-D2020_85-DE